

## Rapport Cité de l'énergie

Ré-Audit de la Commune de Rossens

### Chapitre 2: Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie®

Etabli le: 16.10.2014

La Commune de

## Rossens

Représentée par le conseiller Communal

*David Avery*

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

à nouveau le label Cité de l'énergie®

#### Représentant de la commune

Prénom Nom	David Avery
Fonction	Conseiller Communal
Adresse	Route du Jordil 10
Téléphone / Fax	079 409 3878 / 026 411 9697
e-mail:	david.avery@rossens.ch

#### Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	Laurent Chammartin
Fonction	Secrétaire Communal
Adresse	Administration communale, Route du Jordil 10, 1728 Rossens
Téléphone / Fax	026 411 96 96/ F 026 411 96 97
e-mail:	commune@rossens.ch

#### Plus d'informations

[http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/\(Page Energie de la Commune\)](http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/(Page%20Energie%20de%20la%20Commune))

### Conseiller Cité de l'énergie

Prénom Nom                    André Lehmann  
Fonction                        Conseiller  
Adresse                        Effiteam, rue Jean Prouvé 14, 1762 Givisiez  
Téléphone / Fax              026 470 1400 / 026 470 1404  
e-mail:                         andre.lehmann@effiteam.ch

### Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	389.9 Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	195 Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	292.5 Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	<b>213.3 Pt.</b>	<b>55 %</b>

---

### Potentiel de développement (engagement pour la reconnaissance Partenaire en processus) :

– Nombre de points potentiels après mise en œuvre des Actions de base du programme de politique énergétique et surtout mise en œuvre du processus du label.	500 Pt.	50 %
– Nombre de points potentiels après mise en œuvre de toutes les actions planifiées du programme de politique énergétique	272.7 Pt.	70 %

---

### Evolution et développement de la Commune en tant que Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2010	Audit de certification	365.6 Pt	182.8 Pt	56.24%	-	-
<b>2014</b>	1er ré-audit	<b>389.9 Pt</b>	<b>213.3 Pt</b>	54.71%	2012	2014

### **Slogan de la Cité de l'énergie**

Le slogan existant de la Commune est (selon le Manuel des logos Cités de l'énergie) :  
ATTEINDRE LA « SOCIÉTÉ À 4'000 WATTS » D'ICI 2030

### **Bases pour l'évaluation**

Objectifs de la politique énergétique (qualitatif et quantitatif, basés sur la vision communale, les objectifs de la législature, le concept énergétique, etc.)

Les objectifs de la politique énergétique de Rossens s'articulent dans les axes suivants:

1. Augmentation de la part des énergies renouvelables : valorisation des énergies locales (bois, soleil)
2. Amélioration de l'efficacité des bâtiments communaux, réduction de la consommation
3. Réduction et valorisation énergétique des déchets
4. Mise en œuvre de la planification énergétique territoriale déterminée récemment avec l'aide d'un mandataire externe.

Principales activités pour les prochaines années (aspects originaux du programme de politique énergétique)

La commune de Rossens va mettre en œuvre sa stratégie énergétique à travers les points suivants:

- CAD bois : Etude sur la meilleure manière d'augmenter sa capacité (lieu / complément CCF avec l'arrivée du gaz en remplacement du mazout), et poursuite de son extension.
- Achèvement de l'extension et rénovation de la salle polyvalente, qui se traduira par une réduction des besoins de chauffage.
- Mise en œuvre des mesures VALTRALOC renforçant la mobilité douce.
- Achèvement de la modernisation de l'éclairage public, déjà réduit ou éteint pendant la nuit.
- Renforcement de la communication sur le programme énergétique ambitieux de la commune.
- Développement d'un plan d'assainissement long-terme des bâtiments communaux
- Sélection, mise en place et suivi d'un ensemble d'indicateurs permettant de tracer l'évolution de la commune en matière d'énergie.